

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DUCONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil quatorze le **6 MAI** à 20 Heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de VOULEME, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur GALLAIS Raymond, Maire.

**Date de Convocation** : 01/04/2014

**PRESENTS** : GALLAIS R, FONTENEAU A, BEAUDIN C, BASTIER E, THENAUD I  
BERGERON L, GOUMAIN P, NEVEUX B, PACTON P, SINGEOT B

**EXCUSE** : MINOT Patrick

**SECRETAIRE DE SEANCE** : BEAUDIN Claude

**Nombre de Conseillers :11 Présents : 11 VOTANTS :11**

### **ORDRE DU JOUR** :

#### **1- Constitution de la commission communale des impôts directs.**

Monsieur le Maire rappelle la lettre de la Direction Régionale des Finances Publiques concernant la mise en place de la commission des impôts directs et les conditions à respecter pour sa constitution.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal proposent :

#### **TITULAIRES**

M. BASTIER Eric, Nieuillet  
M. BEAUDIN Claude, Chez Bonneau  
M. FONTENEAU Alain, Le Bourg  
M. GAUVIN Henri, Nieuillet  
Mme BONNIN Monique, Tardiveau  
M. GRIMAUD Michel, La Cruzatte  
M. LAHOUCINE Malik, Mérane  
M. PROUST Jacques, La Boutrie  
Mme SINGEOT Béatrice, Lavaud  
Mme TRANNOY Paulette, Chambe  
Propriétaire de bois : M. FAIDY Gérard, Nieuillet  
Hors commune : M. PINGAULT Gérard, Lizant

#### **SUPPLEANTS**

Mme BELAIR Marie-Noëlle, La Vacherie  
M. BERRY Jean-Jacques, Chez Blondin

M. CLERC Jean-Claude, Nieuillet  
M. DEMONT Mary-Claude, Nieuillet  
M. GAUTHIER Patrice, Lavaud  
Mme GOUMAIN Nicole, Le Boux  
M. MINOT Patrick, Tardiveau  
M. NAUD Patrice, Chez Marin  
Mme NEVEUX Blandine, Nieuillet  
M. VIGNAUD Yvon, Tardiveau  
Propriétaire de bois : M. THENAULT Régis, La Crouzatte  
Hors commune : M. PAILLER Eric, Saint-Macoux

**2- Désignation des trois membres de la commission administrative électorale.**

- a. M. GALLAIS Raymond, maire
- b. M. FONTENEAU Alain, délégué du tribunal
- c. M. BEAUDIN Claude, délégué de l'administration

**3- CCAS : Il doit être complété par 4 personnes extérieures au conseil.**

Mme GAUVIN Jacqueline sera proposée comme déléguée du CCAS.

Autres personnes extérieures : M. LAHOUCINE Malik ; Mme GALLAIS Régine et

**4- Elections européennes du 25 mai 2014.**

Le conseil municipal procède à la mise en place du bureau de vote et des permanences.

**5- Devis SOREGIES.**

Ce devis concerne le remplacement de quatre points lumineux (spots au sol) situés allée de la Mairie et place de l'Eglise. Le conseil demande un complément d'information.

**6- Panneaux d'affichage municipal.**

Le maire rappelle la réglementation concernant l'utilisation des panneaux d'affichage municipal et celle concernant les panneaux d'affichage publicitaire. Il est décidé de faire figurer cette réglementation sur chaque panneau d'affichage municipal.

Compte tenu de leur état, il faudra pourvoir au remplacement de certains d'entre-eux.

**7- Rythmes scolaires.**

Un nouveau décret ouvre la possibilité de regrouper les activités périscolaires sur un après-midi. Le conseil municipal souhaite étudier cette nouvelle adaptation.

**QUESTIONS DIVERSES**

- La commune vient d'acquérir un terrain jouxtant le cimetière. Le bâtiment situé sur ce terrain sera démoli.
- Le conseil est informé que la première phase des travaux pour assainissement individuel des bâtiments communaux, prévue par la municipalité précédente suite à la visite du SEA Sud Vienne, est fixée au 15 mai 2014.
- Projet de sécurisation de la traversée des villages : la DDE sera contactée.
- Projet de fleurissement du bourg : étude confiée à la commission voirie.

Fait et délibéré les jour, mois, an, que dessus et ont signé tous les membres présents.

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Membres du Conseil Municipal